

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) (nom, prénom)

Représentant :

Demeurant :

Tél :

sollicite conformément Art. L 48 du code des Débit de Boissons du Décret du 08/02/55,

l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons à

du àH au àH

à l'occasion de :

A, le

SIGNATURE

DECISION DU MAIRE

Le Maire de la commune de VIRIGNEUX

Vu l'art. 81 du Code de l'Administration Communale et Art. 48 du Code des Débit de Boissons, du décret du 08/02/55, de la circulaire de la Sous Préfecture de MONTBRISON en date du 22/12/88,

En réponse à la présente demande de (nom, prénom)

effectuée le à l'occasion de

.....à VIRIGNEUX,

ARRETE

Article Unique : M..... est autorisé(e) à ouvrir un débit

temporaire de boissons, le à VIRIGNEUX

de H au àH

à l'occasion de :

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions légales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

Fait à VIRIGNEUX, le

Hervé MICHEL, Maire ,

INFORMATION DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE CHAZELLES SUR LYON

Cette feuille est envoyée par mail à la Gendarmerie par la Mairie le